

3 Collectifs Citoyens (mise en place autogestion forestière avancée , en cours...)

Renseignement site du raf

Recrue d'Essences (rhône)

contact@recruedessences.fr

[Site web](#)

21, place du marché

63590 Cunlhat

"Cela fait plusieurs mois , voire des années maintenant qu'on se rend compte qu'autour de notre petit village de Cunlhat dans le Livradois, la forêt, la verdure, le couvert végétal auvergnat,.... se réduit et se transforme à vue d'oeil en vastes plantations industrielles monospécifiques qui finissent en coupes rases. On n'avait plus envie d'assister passivement à la destruction de nos forêts diversifiées. Alors, on a créé Recrue d'Essences avec la ferme intention de reprendre un peu de pouvoir sur nos milieux naturels, à commencer par la forêt."

Mathilde - membre fondatrice de Recrudessences

Une diversité d'acteurs

Recrue d'Essences est une association composées :

- d'habitant·es du Parc Livradois-Forez curieux·es des bois qui les entourent ;
- de citoyen·ne·s qui se sentent responsables de l'avenir des paysages ruraux ;
- de constructeurs bois, professionnels et amateurs, soucieux de la provenance de leur matière première ;
- de femmes et de hommes engagé·e·s dans les enjeux environnementaux actuels
- de randonneuses, de ramasseurs de champignons, de constructrices de cabanes,

Bref, des amoureux·es de la forêt et de leur territoire.

Marre des plantations massives et de la gestion extractiviste de la forêt

Face aux plantations massives de résineux sur le territoire du Livradois-Forez et à la gestion extractiviste de la ressource bois, les membres de Recrue d'Essences **s'organisent collectivement pour l'acquisition et la gestion de parcelles forestières.**

Ils/elles s'inscrivent dans une **approche alternative de la sylviculture, via des peuplements irréguliers et des interventions humaines douces.**

Favoriser des forêts vivantes

Selon les types de parcelles que Recrue d'Essences va acquérir (coupe rase, futaie, taillis) et selon la nature des essences présentes (feuillus, résineux), différents projets de gestion pourront être planifiés, **en accord avec la charte du RAF.**

Dans certains cas, la forêt sera préservée des activités humaines afin de garantir une régénération optimale, et dans d'autres cas, lorsque la situation s'y prêtera, nous l'entretiendrons de manière respectueuse, locale et durable.

Une forêt en vue

Après nombres de réunions, de balades, d'enthousiasme, de réseautage, d'enforesterement,...le collectif a une forêt en vue : une parcelle de 10 hectares de forêt à la confluence de la Dore et du Mende. Située sur les pentes de ces gorges, **d'un intérêt paysager remarquable, cette forêt est constituée essentiellement de feuillus (chênes, charmes...).**

Cet achat est prévu par le biais de l'association, dans un esprit collectif et d'intérêt général, visent la réappropriation de leur territoire par ses habitant-es.

Pour mieux connaître ce projet et participer à l'appel à dons :

[Recrue d'Essences - Développons la sylviculture douce en Livradois !](#)

Association Forêts des Sucs (hte Loire)

foretsdessucs@orange.fr

220 rue de l'occitanie

43200 Yssingeaux

L'association Forêt des Sucs propose :

- des alternatives crédibles aux choix de gestion de la forêt et de son environnement
- développe par l'information et la réflexion et toute action jugée nécessaire, l'idée que la forêt est un bien commun qui a bien d'autres utilités que la seule production de bois,
- instaure une collaboration entre acteurs de la forêt et grand public de façon à retrouver le lien à la forêt
- favorise une économie locale de la forêt.

Une forêt mise à disposition

L'association a noué un partenariat avec un propriétaire forestier qui lui met à disposition une forêt de quelques hectares dans la vallée de la Loire. C'est un mélange de plantation de douglas et de pâturages abandonnés repeuplés de pins, chênes,...

Création de l'association des Ami.es de la forêt de Rohanne (Loire atlantique)



samedi 5 septembre 2020

Invitation à adhérer à l'association des Ami.es de la forêt de Rohanne ! (zad de Notre-Dame-des-Landes)

L'association "Les Ami.es de la forêt de Rohanne" vient d'être créée pour rassembler "toutes les personnes physiques et morales désireuses de soutenir et de promouvoir les actions menées par l'association Abrakadabois.(...) Elle appuie l'association Abrakadabois dans sa démarche de dialogue avec les institutions pour permettre la poursuite de l'ensemble de ses activités, en particulier la dynamique de forêt-école menée au sein de la forêt de Rohanne et incluant notamment la gestion sylvicole, le choix des arbres à couper, l'abattage, le débardage." (extraits des statuts des Ami.es de la forêt de Rohanne

Et nous vous invitons à la rejoindre ! Pas besoin de cotisation pour être membre, il suffit d'adhérer aux statuts qui contiennent notamment en préambule un "manifeste" énonçant le parti-pris de l'association (cf doc joint, le manifeste est à la fin des statuts).

L'objectif est de regrouper un maximum d'adhérent.es pour peser dans les négociations avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique, propriétaire de la forêt. Jusqu'à présent celui-ci déclare soutenir le projet d'Abrakadabois, et a en effet fait (après moult discussions)

une première proposition intéressante quant à la possibilité de prendre en compte le "document d'aménagement" (ou plan de gestion, sur 20 ans) réalisé par Abrakadaboïs et de l'accompagner dans l'élaboration du document final (signé par l'ONF) ainsi que dans le démarrage de sa mise en œuvre. Mais cette place "d'expert" auprès du CD n'aurait pour Abrakadaboïs aucun sens si il n'y a pas la garantie de pouvoir poursuivre l'ensemble de ses activités, avec leurs spécificités (notamment la notion de « forêt école », où tous les apprentissages collectifs sont supports de formation, et le fait d'avoir une « prise » sur la forêt, en particulier sur les opérations de martelage), et ceci sur du long terme. Abrakadaboïs a fait des propositions au CD en ce sens, et lui demande de travailler à des solutions juridiques qui répondent au cas spécifique qui est le sien.

Dans cette phase du dialogue avec le CD, le soutien de nombreuses personnes est précieux, alors n'hésitez pas à adhérer et faire adhérer les gens autour de vous ! Les adhérent.es seront invité.es à la prochaine AG de l'association "Les Ami.es de la forêt de Rohanne", qui sera peut-être bien l'occasion d'une mobilisation ...

Bulletin d'adhésion ci-joint, à renvoyer :

- ▶ par mail à : lesamiesdelaforetderohanne@riseup.net
- ▶ ou par voie postale : Les Ami.es de la forêt de Rohanne / la Rolandière / 44130 Notre-Dame-des-Landes



Manifeste des Ami.es de la forêt de Rohanne

Nous avons participé de près ou de loin à la lutte contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour la conservation du bocage et de la forêt de Rohanne. Nous avons un attachement fort à ce qui compose ce territoire, à ce qui s'est créé et développé sur la ZAD, et à l'usage de la forêt de Rohanne en particulier. Parce que nous l'avons parcourue, observée, défendue, parce que nous y avons participé à des chantiers, parce que nous y avons appris des choses, parce que nous nous sommes inquiété.es pour elle, et parce que nous continuerons à le faire, c'est sensiblement un peu « notre » forêt aussi, même si nous n'habitons pas toutes le département. Pour ces raisons historiques et sensibles, nous avons à cœur que ce soit

Abrakadaboïs, association issue du mouvement anti-aéroport, qui soit responsable des usages de la forêt de Rohanne par une forme de délégation du propriétaire, le Conseil Départemental, en lien avec l'ONF. Ou par le biais du rachat de la forêt de Rohanne par le fonds de dotation « La Terre en commun » créé par le mouvement anti-aéroport. En effet nous partageons pleinement l'esprit, les objectifs et les pratiques portées par Abrakadaboïs, Tout d'abord, la manière de « travailler » la forêt dans le respect du vivant correspond à notre vision du projet du vivre ensemble dans une zone environnementale habitée. Ensuite, l'objectif de l'accès aux ressources en bois, pour une utilisation locale, tout en prenant en compte la multiplicité des usages de la forêt, humains et non humains, s'inscrit dans les modes de vie et de travail les plus autonomes possibles. Enfin, le choix d'une sylviculture douce, c'est-à-dire d'une gestion irrégulière pied à pied et de pratiques cohérentes comme le débuscage non mécanisé, la

conservation de zones de non- exploitation, la diversification des essences..., en font une activité écologiquement durable. Les interventions actuelles d'Abrakadaboïs, présentent des spécificités qu'il nous semble crucial de pérenniser :

- ▶ un ensemble d'activités portées par des habitantes et habitants du bocage, qui fréquentent cette forêt au quotidien et qui, comme nous, y sont sensiblement attachés ;
- ▶ une « forêt école », où tous les apprentissages collectifs mélangent apprenants et professionnels, et sont supports de formation, de l'observation et de la gestion sylvicole aux chantiers de bûcheronnage et de débardage ;
- ▶ une « prise » sur la forêt, en particulier sur les opérations de martelage, où sont mobilisées sur chaque arbre toute l'observation, toutes les connaissances et tous les objectifs de gestion, qui sont le cœur du métier de forestier.
- ▶ une filière ultra-courte de l'arbre à la poutre, permettant une appréhension globale des enjeux nécessaire à une économie forestière paysanne ;
- ▶ une ouverture permanente sur l'extérieur, en lien avec nombre d'autres acteurs locaux ou non tout en pratiquant une hospitalité non strictement marchande ;
- ▶ un « faire » comme réponse aux enjeux climatiques et sociétaux dans un contexte de prise de conscience plus forte et plus généralisée que jamais concernant l'état du monde. Pour toutes ces raisons, si le rachat de la forêt de Rohanne par le mouvement anti-aéroport n'est pas possible, nous soutenons la démarche d'Abrakadaboïs pour obtenir du Conseil Départemental un cadre juridique approprié qui permette de maintenir ces particularités uniques en France, et ceci sur le long terme pour correspondre au « temps forestier », tout en respectant la place légale de l'ONF, et celle du propriétaire. Nous continuerons de porter, sur le long terme, une grande attention à la forêt de Rohanne comme un élément essentiel du bocage de la ZAD. Les Ami.e.s de la forêt de Rohanne Le 21 août 2020. Contact : lesamiesdelaforetderohanne@riseup.net